# Ville de Montréal Système de gestion des décisions des instances Intervention - Secrétariat général , Direction des affaires juridiques

	Numéro de dossier : 1020830003
Unité administrative	Arrondissement Plateau-Mont-Royal, Direction de l'aménagement urbain et des services aux
responsable	entreprises
Objet	Adopter le règlement modifiant le Plan d'urbanisme (C092 03386) qui sera soumis au conseil
	municipal, afin d'éliminer le secteur "grande emprise et infrastructure" situé au sud de la rue Marie-
	Anne Est entre l'avenue Coloniale et la rue De Bullion, et de le fusionner au secteur adjacent affecté
	à de l'habitation - Lots 2 575 652 et 2 575 653 du cadastre du Québec de la circonscription foncière
	de Montréal (réf.: dossier 1020545083)

### Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

#### Commentaires

Voici le projet de règlement:



plan d'urbanisme plateau (1020830003).wpd

## RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME, PLAN DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL (CO92 03386)

VU l'article 109 de la Loi sur l'am	énagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);
À la séance du	, le conseil de la ville décrète:

- 1. Le plan intitulé «Affectation du sol Arrondissement Plateau Mont-Royal» du Plan d'urbanisme, Plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal (CO92 03386), est modifié par le remplacement, à l'égard des lots 2 575 652 et 2 575 653 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Montréal, de l'aire d'affectation «grande emprise et infrastructure» par une aire d'affectation «habitation», tel qu'illustré à l'annexe A du présent règlement.
- 2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE A : PLAN D'AFFECTATION DU SOL - ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL

### ANNEXE A

### Extrait du plan d'urbanisme

